

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 205 Alimentation animale 1			
Ancien Code	AGTA2B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CITA2050		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laetitia GIORDANO (giordanol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'alimentation est l'un des piliers permettant de garantir la santé et le bien-être de tout être vivant. Ainsi, il est crucial que l'étudiant, en tant que technologue animalier comprenne et maîtrise les fondements de la nutrition animale afin d'assurer le rationnement pratique de la faune dont il aura la charge, qu'il s'agisse d'animaux de compagnie, de rente, sauvages ou de laboratoire. L'étudiant sera sensibilisé à l'importance d'une ration équilibrée ainsi qu'à l'impact de carences ou d'excès sur la santé animale, les performances et la qualité des productions.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 2.2 Développer un esprit critique
- Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**
 - 5.2 Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
 - 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé
- Compétence TA **Assurer la santé et le bien-être des animaux de rente, d'élevage, de laboratoire, de compagnie et en captivité**
 - TA 6.1 Adapter l'alimentation des animaux en fonction de leurs besoins
 - TA 6.3 Assister le médecin vétérinaire dans l'exercice de sa profession et dans le respect de la législation en vigueur
 - TA 6.4 Participer à la mise en œuvre des conditions nécessaires au déroulement de la reproduction et de l'élevage des animaux

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant

- définit les grands groupes de nutriments intervenant dans le rationnement des animaux de compagnie et de rente
- classe et définit les différents nutriments
- décrit les différents impacts des carences ou excès des nutriments
- explique les principes de physiologie digestive des animaux étudiés
- énonce les différents types d'aliments et explique les procédés de fabrication
- distingue les différentes unités en alimentation animale (énergie, matières azotées...etc)
- calcule les rations d'un animal sain sur base de ses besoins

- détermine les modes de distribution, rythme et quantités adéquats selon l'espèce et les caractéristiques de l'individu
- maîtrise la composition de quelques aliments diététiques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA2B05A Alimentation animale 1

36 h / 2 C

Contenu

- Les unités en alimentation animale (différentes notions d'énergie et de matières azotées)
- Notions de physiologie digestive chez les animaux de compagnie, animaux de rente et chez le cheval
- Les groupes d'aliments : Sources d'hydrates de carbone, de protéines, de lipides, de fibres et les nutriments non énergétiques.
- Les différents types d'aliments présents sur le marché
- Calculs des besoins et détermination des rations chez les animaux sains, à différents stades physiologiques
- Aliments à objectifs en médecine vétérinaire

Démarches d'apprentissage

Mode de présentation : Exposé magistral, projection de diapositives PPT, documents vidéo, articles scientifiques (éventuellement en anglais), manipulations, travaux en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses régulières sous forme de quizz

Exercices réalisés durant le cours et correction

Sources et références

- Encyclopédies de nutrition clinique féline et canine - P. Pibot, V. Biourge, D. Elliott - Royal Canin
- INRA, Productions animales, 2007, volume 20 (2): Alimentation des ruminants.
<https://www6.inra.fr/productionsanimales/2007-Volume-20>
- Nutrition et alimentation des chevaux - W. Martin Rosset - 2012 - QUAE
- L'alimentation du chien et du chat - M. Collin - Guides pratiques ASV

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diapositives PPT disponibles sur ConnectED à compléter durant l'exposé

Vidéos

Articles scientifiques

Logiciel de calcul de rations

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite en janvier

Evaluation écrite en seconde session

L'examen écrit sera composé de 2 parties: La première constituée des compétences socles et des notions essentielles de base que l'étudiant doit impérativement maîtriser. La seconde partie de l'épreuve, quant à elle, évalue des compétences plus spécifiques et des notions de dépassement. L'étudiant doit obtenir une valeur supérieure ou égale à 50% de la cote de la première partie de l'évaluation. Si tel n'est pas le cas, la seconde partie

de l'épreuve ne sera pas prise en considération dans la cote finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'UE est validée si l'étudiant obtient la cote de 10/20.

L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).